

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Novembre 2021

SECRETAIRES DE SEANCE : Véronique FAURE et Sylvain LEVET

Excusé(e)s :

Bernadette EL ASRI donne pouvoir à Pierre PONTVIANNE

Didier POMMIER donne pouvoir à Nathalie PANAZZA

Approbation du compte rendu de séance du 29 Octobre 2021

Personnel :

Julie THOMAS est en arrêt jusqu'au 17 Décembre

Christelle MENU a été arrêté une semaine

Le planning des agents de l'école sera revu afin de pallier aux différentes absences.

Ecole :

- Le compte rendu du conseil d'école du 8 Novembre 2021 a été lu et commenté par les membres du conseil présents.
- 3 Classes ont été fermées suite à des cas de Covid.
- Une famille habitante sur la commune de Périgneux souhaite, pour la rentrée 2022, inscrire son enfant à l'école de Luriecq. Ce dernier est gardé par une nourrice du village. La commune de Périgneux accepte que l'enfant de cette famille soit inscrit à l'école de Luriecq mais ne participera pas financièrement pour sa scolarité.

Centre ados :

Une réunion a eu lieu le 19 Novembre à Saint Bonnet le Château en présence du Président et du vice-Président de LFA et les Maires des communes concernées.

Un groupe de travail va être créé pour étudier une nouvelle gestion des centres ados.

Finances :

Le commercial Groupama a été reçu à la mairie de Luriecq pour réétudier les contrats d'assurances de la commune. Une nouvelle proposition va être donnée pour inclure les nouveaux bâtiments.

Un courrier a été reçu en mairie pour une demande de subvention « Les restos du cœur ». Le conseil a déjà fait un don de 700 € pour cette année 2021.

Travaux en cours :

Médiathèque : Les panneaux du conseil départemental et de la région sont posés. La signalétique de la bibliothèque est à l'étude.

Revitalisation du centre bourg : réunion prévue le 29 Novembre dans les locaux de l'ancienne bibliothèque du Clos du Tilleul. Seulement 25 questionnaires ont été retournés en mairie.

Feux tricolores : la société Eiffage est venue présenter la nouvelle réglementation pour la mise en place de feux tricolores afin de sécuriser la traversée du bourg. Le conseil poursuit sa réflexion dans le cadre de l'étude.

Lame d'eau : le conseil prend une délibération pour mettre en place un nouveau système d'éclairage de la lame d'eau. Une facture de 1007,07 € est validée.

Le SIEL propose de réaliser la maintenance de l'éclairage public pour les monuments de la commune et le terrain de foot. L'offre reçue est très compliquée à déchiffrer, le conseil demande de revoir le technicien de cet organisme pour avoir plus d'explications.

Loire Forez agglomération :

Voirie : Le conseil décide de ne pas faire de travaux voirie en 2022. Le montant alloué sera reporté sur le budget 2023.

Eaux – Assainissement : suite à la prise de la compétence eau par LFA, un courrier avec les communes de Chenereilles et Marols, a été adressé à l'agglo pour demander le maintien des heures effectuées par les employés communaux sur un autre service.

Le président de LFA est venu le 20 novembre présenter le mode de fonctionnement qu'il souhaiterait entre l'agglo et la commune. Il voudrait qu'il y ait plus de communication entre les élus communaux et les services de LFA.

Questions Diverses :

Lecture d'un courrier d'habitants de la commune pour l'achat d'un chemin communal sur le hameau de Fougerols. Le conseil se donne un temps de réflexion.

DIA BADOLLE / CHAPON : La commune ne préempte pas.

Les membres du CCAS se donnent rendez-vous le 04 Décembre en Mairie afin de préparer les colis de fin d'année.

La date du 14 Janvier 2022 est préservée pour les vœux de la commune.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 17 Décembre 2021 à 20h30